

Cellule d'étude et de développement en ingénierie acoustique

CAT - Cellule d'appui technologique de l'Université de Liège

Directeur Jean NEMERLIN Ir Ingénieur chef de laboratoire jean.nemerlin@ulg.ac.be



À l'attention de M. PIRONT **VINCENT PIRONT s.a.**

ZI Les Plenesses 9, Rue des Waides 4890 THIMISTER

Collaborateurs

Joseph BASSII. Ingénieur de Recherche jbassil@ulg.ac.be

Fabienne DUTHOIT ir Ingénieur de recherche f.duthoit@ulg.ac.be

> Jean-Pierre JORIS Ingénieur industriel ipjoris@ulg.ac.be

Xavier KAISER Ir Ingénieur de recherche x.kaiser@ulg ac.be

Alexandre MAILLARD Ingénieur de recherche a.maillard@ulg ac.be

Monica MORICONI Correspondante mmoriconi@ulg.ac.be

Alaın VANDERMEULEN Premier technicien avdmeulen@ulg.ac.be N/Réf.: 2009/5486B - AM/am

OBJET : Rapport de mesure de l'affaiblissement acoustique des bruits aériens en laboratoire d'un complexe de toiture composé de bac acier 1 mm et 160 mm de laine de roche ROCKWOOL ROCKACIER C

NU

1. CONTENU DU PROCES-VERBAL

Ce procès-verbal est constitué de 3 pages explicatives numérotées et de 1 annexe présentant les résultats de mesure.

2. GENERALITES

Les mesures ont été effectuées le 10 avril 2009 dans les laboratoires de l'Institut Montefiore, au campus universitaire du Sart Tilman, par :

- A. MAILLARD, Ingénieur de recherche au CEDIA.

3. MATERIEL DE MESURE UTILISE

- 1 calibrateur électronique (94 dB à 1000 Hz) Brüel & Kjaer, type 4230 n° série : 1441391
- 1 microphone Larson Davis, type 2541, n° série : 1850
- 1 cathode follower Brüel & Kjaer, type 2619, n° série : 971165
- 1 ordinateur PC avec système d'acquisition 01 dB, type : Symphonie
- 1 bras rotatif Brüel & Kjaer, type 3923, n° série : 1357258
- 1 boite de polarisation Brüel & Kjaer, type 2084, n° série : 302294
- 1 générateur de bruit Brüel & Kjaer, type 1405, n° série : 560543
 1 ampli de puissance INTERM, type M700
- 1 source de bruit omnidirectionnelle 01dB, type DO12
- 1 ensemble de six haut-parleurs électrodynamiques



Les mesures de l'indice d'affaiblissement acoustique ont été effectuées conformément aux dispositions techniques de la norme européenne ISO 140 Partie 3 « Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens par les éléments de construction ».

- La surface de la baie, dans laquelle l'échantillon a été mesuré, est de $10.5~{\rm m}^2~(3.50~{\rm m}~{\rm x}~3.00~{\rm m})$
- Les échantillons ont été placés le 10 avril 2009, par la société Vincent PIRONT s.a., entre deux chambres réverbérantes de volume de 135 m³ et 126 m³
- L'étanchéité du pourtour de l'échantillon a été réalisée à l'aide de laine minérale et de bande autocollante Butyband de la marque Soudal
- L'échantillon repose sur une cornière en acier de 5 cm de large
- Les chambres de tests sont conçues pour éliminer toutes pertes par voies latérales
- Le signal sonore, dans le local d'émission, était constitué de bruit rose
- Les niveaux de pression acoustique existant dans les chambres d'émission et de réception ont été mesurés, successivement, par intégration spatiale réalisée en 64 secondes
- L'isolation acoustique brute est calculée par différence de ces niveaux :

- L'indice d'affaiblissement acoustique est calculé par la formule suivante :

$$R = L_{pme} - L_{pmr} + 10 \log \frac{S}{A}$$

où: S est la surface, exprimée en m², de l'échantillon, A est la surface d'absorption équivalente du local récepteur. A est calculée par la formule suivante :

$$A = 0.161 \frac{V}{T}$$

où: V est le volume, exprimé en m³, du local de réception, T est le temps de réverbération, exprimé en secondes, du local de réception.

Une mesure du temps de réverbération a été effectuée sur une douzaine de décroissances du niveau sonore. La valeur moyenne arithmétique de ces résultats est retenue pour calculer la valeur A.

La pièce d'émission était la salle 3, la pièce de réception était la salle cave.

5. CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

L'échantillon se compose de :

- Bacs acier profil SAB 40R/915 : plateau acier galvanisé auto-portant de 1 mm d'épaisseur, avec une hauteur d'ondes de 40 mm, du type la fixation des plateaux est réalisée par vissage, recouvrement des plateaux sur 1 nervure ; dimensions des plateaux 2980 mm x 965 mm.
- Pare-vapeur PE; d'épaisseur 0.2 mm.
- Isolant laine de roche de marque ROCKWOOL, type ROCKACIER C NU; 2 couches croisées de 80 mm d'épaisseur; épaisseur totale de 160 mm; dimensions des panneaux 2400 x 600 mm.

- Membrane d'étanchéité du type* SIKAPLAN, type 12 G d'épaisseur 1.2 mm fixée mécaniquement aux plateaux, 6 fixations sur la largeur.
- Fixations ETANCO EHB DF Ø4.8 mm + plaquette de répartition 82x40R mm.
- * La membrane d'étanchéité PVC FLAGON SR de chez FLAG d'épaisseur 1.2 mm, au vu de ses caractéristiques, pourrait également être utilisée, sans que les valeurs d'isolement acoustique n'en soient affectées de façon significative.

6. RESULTATS DES MESURES

Indice d'affaiblissement pondéré selon ISO 717-1 :

- Rw(C;CTr) = 44(-2;-8)

Le graphique et le tableau donnés en annexe 1 fournissent les valeurs d'affaiblissement acoustique, mesurés par bandes de tiers d'octave comprises entre 100 Hz et 5000 Hz de l'échantillon.

J. NÉMERLIN Directeur du CEDIA

A. MAILLARD Ingénieur de Recherche

ANNEXES

Client:

Vincent PIRONT s.a.

Fabricant:

Vincent PIRONT s.a.

Eprouvette montée par : Vincent PIRONT s.a.

Description de l'éprouvette et des dispositifs d'essai :

- Bac acier auto-portant - SAB 40R/915 ; ép. = 1 mm ; hauteur d'onde 40 mm

- Pare-vapeur PE; ép. = 0.2 mm

- Laine de roche ROCKWOOL : Rockacier C nu ép. = 2 x 80 mm
- Membrane d'étanchéité SIKA : Sikaplan 12G ép. = 1.2 mm ;

- Fixations ETANCO EHB DF Ø4.8 mm + plaquette de répartition 82x40R mm

qB

ď

ndice d'affaiblissement acoustique,

Identification du produit :

Toiture

Identification des salles d'essai :

3->cave

date de l'essai :

10 avril 2009

Aire de l'éprouvette (m²): 10,5 Masse surfacique (kg/m²):

Température de l'air des salles d'essai (°C): 20

Humidité de l'air des salles d'essai (%) : 61 70

Volume de la salle d'émission (m3) : 135 Volume de la salle de réception (m³): 126

Volume de la salle de réceptio	
Fréquence f Hz	R Tiers d'octave
50	
63	
80	
100	21,3
125	21,9
160	24,0
200	29,8
250	32,7
315	36,6
400	41,0
500	45,6
630	50,6
800	55,3
1000	56,7
1250	58,0
1600	58,5
2000	60,3
2500	61,5
3150	64,1
4000	67,2
5000	66,5



Evaluation selon ISO 717-1:

 $R_{w}(C;C_{tr}) = 44(-2; -8)$) dB $C50_3150 =$

dB C50 5000 = dB $C100_{5000} = -1$

dB

dB

dB

Evaluation établie à partir des résultats de mesure obtenus par une méthode d'expertise : ISO 140-3

Ctr50_3150 =

dB Ctr50_5000 = $Ctr100_5000 = -8$

Fréquence, f, Hz

Evaluation selon NBN S01-400

Catégorie NBN paroi :

Catégorie NBN façade :

Vb

Numéro de rapport: 2009/5486B

date du rapport : 30/11/2009

annexe n° 1



Campus Universitaire du Sart-Tilman Bâtiment B28 - Parking 32 B-4000 Sart-Tilman (Liège 1) Tél: +32 4 366 26 51

Fax: +32 4 366 26 49

